

Procès-verbal de l'Assemblée ordinaire des délégués de la SCS Samedi 29 avril 2023, 09h45, Forum de l'Arc, Moutier

Ordre du jour

1. Salutations

Vérification de la conformité de la convocation. Election des scrutateurs

- 2. Approbation du procès-verbal
 - de l'Assemblée ordinaire des délégués du 30 avril 2022 à Balsthal
- 3. Approbation des rapports
 - du Président central de la SCS, des groupes de travail et des commissions, du Président de la CTUS, du Président de la CTAMO, de la rédaction de la revue « HUNDE »
- 4. Présentation des comptes annuels 2022, Rapport des réviseurs, Approbation / Octroi de la décharge au Comité central
- 5. Approbation du budget 2023
- 6. Elections

6.2 Tribunal d'association: - Président

- Membres

6.3 Organe de révision : - Engel Copera AG, Liebefeld

7. Hommages

Remise des distinctions du mérite - René Rudin

- 8. Assemblée des délégués 2024
- 9. Informations concernant le World Dog Show à Genève, du 23 au 27 août 2023
- 10. Informations concernant le Cercle des régions, Journée du chien du 13 mai 2023
- 11. Informations concernant l'état intermédiaire de la Fondation Chien Suisse
- 12. Informations concernant le projet «SCS goes Swiss Olympic»
- 13. Informations concernant le projet «Communication de l'association»
- 14. Informations concernant le projet «SCS Forms»
- 15. Informations concernant le projet «Profil ADN pour l'autorisation d'élevage»
- 16. Informations concernant le projet «Développement de la banque de données des membres»
- 17. Divers

Procès-verbal de l'Assemblée des délégués du 29 avril 2023 à Moutier



1. Salutations

Hansueli Beer ouvre l'Assemblée des délégués 2023 pratiquement à l'heure et passe la parole à l'ambassadeur du chien Anchillo Canepa et ensuite au Président de la commune de Moutier, Marcel Winistoerfer.

Des salutations officielles sont ensuite adressées à toutes les personnes présentes à l'Assemblée des délégués 2023 à Moutier. Il adresse également des salutations toutes particulières à nos membres d'honneur Louis Quadroni, Otto Rauch, Jeremias Janki, Peter Lauper et Peter Rub; il les remercie de leur présence qui réjouit chacun d'entre nous. Il salue très cordialement toutes les détentrices et tous les détenteurs de la distinction du mérite de la SCS, notre réviseur Urs Seiler, l'ambassadeur du chien Anchillo Canepa, le commandant du Centre de compétence des animaux de l'armée et colonel d'état-major général Dan Aeschbach, le Président de la commune de Moutier Marcel Winistoerfer et naturellement les membres de la direction Andreas Rogger et Franziska Rütschi, ainsi que les collaboratrices du Secrétariat central présentes pour leur soutien organisationnel, Marisa Schilliger, Gabriela Schild et Rebecca Hügin. Il a salué également Tania Lienhard de HUNDE en tant que représentante de la presse, les deux interprètes Viviane Vaucher et Sherazade Poursartip, les auxiliaires qui œuvrent en coulisses.

Se sont excusés pour l'Assemblée de ce jour :

Les membres d'honneur Christine Rossier, Franz Scheibler, Imelda Anghern, Eva Mosimann, ainsi que diverses personnes invitées. En outre, Yvonne Jaussi, membre du Comité central s'est également excusée.

Comme de coutume, nous avons reçu de nombreuses excuses de la part de plusieurs sections qui nous adressent leurs meilleurs vœux pour la réussite de l'Assemblée.

Depuis la dernière Assemblée des délégués, nous devons à nouveau déplorer le décès de cynologues méritants avec, parmi eux, notre membre d'honneur Hans W. Müller. Nous avons publié une nécrologie sur le site de la SCS. Hansueli Beer prie l'Assemblée de se lever en hommage aux camarades disparus. Merci.

Vérification de la conformité de la convocation

Nous en venons à la conformité de la convocation à l'Assemblée des délégués :

Publication de la convocation avec les différents points figurant à l'ordre du jour :

HUNDE 2/2023 Semaine 10 Date de parution 10.03.2023 infoChiens CR 03/04 2023 Semaine 10 Date de parution 06.03.2022

La convocation écrite a été envoyée le 30 mars 2023 par e-mail. Les Présidentes et les Présidents ainsi que les membres d'honneur ont reçu la convocation à laquelle était joint l'ordre du jour. Ils ont pu télécharger l'ordre du jour, y compris la comptabilité annuelle.

À l'entrée, les délégués ont reçu le matériel de vote (cahier vert A5), combiné avec un résumé de la comptabilité 2022 et du budget 2023.

Hansueli Beer déclare que l'Assemblée des délégués 2023 a été convoquée conformément aux statuts et qu'elle a atteint le quorum.

188 délégués ayant le droit de vote sont présents. La majorité absolue est de 95 voix.

Procès-verbal de l'Assemblée des délégués du 29 avril 2023 à Moutier



Election des scrutateurs

Les membres de la SCS suivants sont proposés par Barbara Müller en tant que scrutateurs :

- Table A: Michael Neugel, Club suisse des dogues allemands SCDD
- Table B: Stefanie Mistele, Société cynologique Niederamt
- Table C: Karin Hengartner, Société cynologique "Säli" Olten & environs
- Table D: Pascal Flückiger, Association romande des éleveurs de chiens de race ARECR
- Table E: Eliane Bonetti, Société cynologique Niederlenz et environs
- Table F: Hans Ueli Gurtner, Club suisse du bouvier bernois CBB
- Table G: Hans Ulrich Häberli, Club suisse du Welsh Corgi SWCK
- Table H: Michael Patscheider, Club suisse du Saint-Bernard S.St.B.C.
- Table I: Kurt Zollinger, Club suisse des Terriers CSDT
- Table J: Christian Meienberger, Section SCS Saint-Gall

Hansueli Beer prie l'Assemblée d'approuver les scrutateurs proposés. Les scrutateurs proposés sont acceptés à l'unanimité.

Il rappelle que le Comité central a, comme de coutume, décidé de ne pas donner de voix.

Les scrutateurs annoncent leurs résultats à haute et intelligible voix à Andreas Rogger à la table du comité. Celui-ci accepte les résultats et les transmet. Les membres du CC Peter Bieri et Béat Leuenberger notent les résultats.

Bureau des élections et des votations:

C'est Albert Castagnaro qui s'est présenté pour diriger le bureau des élections et des votations. Merci à Albert qui se met toujours à disposition pour effectuer cette tâche. Les autres membres du bureau sont les scrutateurs nommés et Franziska Rütschi du Secrétariat central.

Hansueli Beer prie d'approuver les membres proposés pour le bureau des élections. Les membres du bureau des élections proposés sont acceptés à l'unanimité.

Culture de l'entretien et des négociations:

L'Assemblée des délégués est l'organe suprême de la SCS. Les membres de la SCS sont les sections, en tant que sociétés indépendantes, disposant d'au moins une voix puis d'une voix proportionnelle au nombre de leurs membres (une voix par tranche de 50 membres). Les sociétés qui disposent chacune d'une voix, ainsi que les membres d'honneur de la SCS sont les seules personnes physiques qui disposent du droit de vote. Le Comité central ne doit pas être compté puisqu'il a décidé de ne pas donner de voix. Les personnes présentes avec droit de vote sont donc les délégués de leur section. Nous partons du principe que les propositions et les votes émis le sont sur mandat et en accord avec leur section, respectivement leur comité. Si vous voulez demander la parole, veuillez n'aborder que les sujets figurant à l'ordre du jour et vous exprimer de manière concise. Veuillez venir au micro devant et à l'arrière de la salle en indiquant votre prénom, votre nom et la section à laquelle vous appartenez. Seules les décisions concernant les points fixés à l'ordre du jour peuvent être prises. C'est Andreas Rogger qui est responsable du procès-verbal. Comme de coutume, l'Assemblée est enregistrée. Merci d'en prendre bonne note.

Venons-en à l'ordre du jour

Nous avons commis une erreur en établissant l'ordre du jour. Au point 5a de l'ordre du jour, nous devions ajouter la votation pour la fixation de la cotisation de membre 2025. En raison d'une collision de dates, nous vous prions de déplacer le point 16 de l'ordre du jour avat le point 9 et d'avancer ce point. Comme à partir du point 8, il ne s'agit que d'informations nous pensons que cela ne pose pas de problème.

Hansueli Beer prie d'accepter la liste des points figurant à l'ordre du jour avec les modifications mentionnées en levant le bulletin de vote vert.

La liste des points figurant à l'ordre du jour est acceptée à l'unanimité.



Concernant l'horaire: Nous pensons que l'Assemblée sera terminée avant le repas de midi. L'apéro est prévu à environ 12h30, le repas à 13h30. Si tous les points à l'ordre du jour n'ont pas encore été traités à ce moment-là, nous devrons nous retrouver après le repas de midi pour traiter les points restants.

2. Approbation du procès-verbal

De l'Assemblée ordinaire des délégués du 30 avril 2022 à Balstahl.

Le procès-verbal de l'Assemblée des délégués du 30 avril 2022 à Balstahl a été publié le 29 septembre 2022 sur le site de la SCS. Cette information a également été communiquée dans l'organe officiel de la SCS du 28 octobre 2022. Elle a également été publiée dans infoChien 12/2022 du 29 novembre 2022.

Dans le délai de 30 jours fixé à l'art. 31 des statuts, aucune demande de complément et/ou modification ne nous sont parvenues.

Le procès-verbal est ainsi approuvé. Pour le bon ordre, nous procédons au vote sur le procèsverbal.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

3. Approbation des rapports

- a) Président central de la SCS, groupes de travail et commissions
- b) Expositions et juges d'exposition
- c) Coordination de la formation, y c. le service de la formation
- d) Droit et statuts
- e) Questions d'élevage et LOS, y c. Insigne d'Or
- f) Président de la CTUS
- g) Président de la CTAMO
- h) Président du groupe de travail des régions
- i) Rédaction de la revue "Hunde"
- i) Commission Jeunesse + Chien
- k) Tribunal d'association
- Secrétariat central

Hansueli Beer relève que les rapports annuels ont été publiés dans les organes officiels HUNDE 2/23 et infoChien CR 3/23. En outre, il était possible de télécharger sur notre site les annexes à l'ordre du jour.

Comme de coutume, **Hansueli Beer** passe la parole au vice-président **Béat Leuenberger** pour l'approbation de son rapport annuel.

Béat Leuenberger salue les membres d'honneur ainsi que les délégués et prie d'approuver le rapport du Président en levant le bulletin de vote vert.

Le rapport annuel du Président est approuvé à l'unanimité.

Hansueli Beer propose de voter in globo sur les autres rapports qu'il énumère. Aucune opposition.

Tous les rapports sont approuvés à l'unanimité



4. Présentation des comptes annuels 2022, Rapport des réviseurs Approbation / Octroi de la décharge au Comité central

Hansueli Beer passe la parole au chef des finances Béat Leuenberger.

Béat Leuenberger

Un point positif, l'exercice 2022 affiche un résultat bien meilleur que budgeté.

Analyse du compte d'exploitation

Les cotisations des membres:

653'000 fr de cotisations comptabilisées en 2022, 647'000 fr en 2021, soit une légère augmentation de 6'000 fr ou très exactement 362 cotisations de plus selon la statistique des membres. Cela s'explique ainsi d'une part les annonces des effectifs des membres par les caissiers des sections et clubs de race ont parfois nécessité des corrections à la hausse par rapport à l'année précédente et d'autre part par le recrutement de nouveaux membres. Je profite de féliciter les sections et club de race qui ont augmenté leurs effectifs.

Autres recettes: 38'000 fr en 2022, soit 11'000 fr de moins qu'en 2021, mais 5'000 fr de plus que le montant budgeté. Cette différence provient essentiellement de la baisse des participants à notre congrès cynologique annuel.

Charges du secrétariat central et administration générale: sont en augmentation de 41'000 fr par rapport à 2021, mais le montant prévu au budget 2022 est respecté.

Le Résultat de l'administration mentionne une perte d'exercice de 281'000 fr. Nous l'avions budgeté à 304'000 fr. Je viens de vous expliquer les raisons de cette différence.

Plusieurs résultats positifs permettent de réduire cette perte :

Tout d'abord, le résultat positif du sous-compte CE/LOS/CC, qui se monte à 143'000 fr, soit 56'000 fr de moins qu'en 2021. Le résultat que nous avions budgété est par contre atteint.

Le résultat global des autres sous-comptes se monte à 30'000fr soit 59'000 fr de moins qu'en 2021, mais 34'000 fr de plus que le budget. Contribuent à ce résultat positif : le sous-compte **Expositions**, qui affiche un bénéfice de 50'000 fr, soit 24'000 fr de plus que le budget, le sous-compte **CTUS**, qui dépasse d'environ 24'000 fr tant le résultat 2021 que le budget 2022. Deux autres sous-comptes bouclent avec des résultats positifs, il s'agit de **Polydog** avec 7'600 fr de bénéfice et de la **CCF** qui est en charge de la coordination de la formation avec 3'100 fr de bénéfice. Merci pour ces bons résultats. Le sous-compte **CTAMO** qui gère l'une de nos activités phare l'agility, nous avait habitué à des exercices bénéficiaires, boucle avec une perte de 8'000 fr. Le nombre de licences facturées en 2022 est hélas resté bien inférieur au nombre facturé avant la pandémie, ce qui représente une diminution de plus de 37 000 fr. Et ça n'a pas l'air de s'améliorer puisqu'une nouvelle baisse des ventes de licences est budgétée pour cette année. Je conseille donc vivement au comité de la CTAMO de revoir ses dépenses pour qu' à l'avenir le résultat comptable soit de nouveau positif. Merci d'avance.

Je remercie aussi les présidentes et présidents des sous-groupes qui en collaboration avec leur caissier veillent tout au long de l'année au respect du budget qui leur est accordé.

Recettes et charges exceptionelles

La différence entre les recettes et les charges exceptionelles ou **hors période** donne un excédent de recettes de 101'000 fr. Ce chiffre est l'addition de divers produits et charges hors période pour 45'200 fr, montant auquel s'ajoute 55'800 fr de sponsoring.

Le fascicule des comptes vous donne plus de détails à ce sujet.

Le comité central vous propose de boucler l'exercice 2022 avec une perte de 7'467 fr.

Procès-verbal de l'Assemblée des délégués du 29 avril 2023 à Moutier



Bilan

A la lecture du tableau présenté à l'écran vous pouvez observer que **le total du bilan** a diminué de 211'000 fr par rapport à 2021.

A l'actif, les liquidités et titres ont diminué de 190'000 fr. Cet argent a été essentiellement utilisé pour payer les coûts de développement dans les domaines de la communication institutionnelle et de la banque de données des membres. Ces 2 projets vous seront présentés tout à l'heure sous points 13 et 16 de l'ordre du jour.

La plupart de nos liquidités sont placées sur des comptes bancaires et postaux avec très peu de risques, mais aussi avec très peu d'intérêts. Suite à l'augmentation des taux d'intérêts, une réflexion sera menée tout prochainement sur les possibilités de placement pour améliorer le rendement de la fortune de la SCS.

Les créances ont diminué de 63' 000 fr.

Les actifs de régularisation qui sont des charges payées d'avance ou des produits à recevoir au 31 décembre ont augmenté de 38'000 fr.

Légère augmentation de l'actif immobilisé de 4'000 fr. Il s'agit d'investissements dans l'informatique.

Au passif, les créanciers augmentent de 42'000 fr par rapport à 2021.

Les passifs de régularisation qui sont des produits encaissés d'avance ou des charges dues au 31 décembre ont diminué de 183'000 fr.

Les provisions constituées sont détaillées dans le fascicule des comptes. 64'000 fr de provisions ont été dissoutes en 2022.

Les fonds propres diminuent de 7'000 fr ce qui correspond à la perte 2022.

Au 31.12.2022, la fortune de l'association s'élevait à 2'095'000 fr.

Rapidement encore **la statistique des membres** dont vous avez le détail dans le fascicule des comptes.

L'état des membres 2022 progresse de 362 membres cotisants pour atteindre un total toute catégories confondues de 50'263 membres.

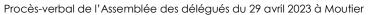
Deux sections ont adhéré à la SCS, il s'agit des sociétés SKG Top Spitz et Dog Show Project. Félicitations et bienvenue à ces 2 sections et à leurs membres.

La Suisse compte à fin mars 2023: 556'732 chiens inscrits chez Amicus, détenus par 453'641 propriétaires.

Dans le canton du Jura 1 habitant sur 11 détient un chien. C'est le taux le plus élevé de Suisse. Dans le canton de Berne c'est 1 habitant sur 20 et dans le canton de Vaud 1 habitant sur 17, la moyenne Suisse étant de 1 habitant sur 20.

Les chiffres le démontrent, l'effectif de notre association stagne alors que la population canine augmente chaque année. Pour la 3eme fois cette année nous patronnons la journée du chien organisée par de nombreux clubs de race et de sections qui présenteront leurs activités en vue de recruter de nouveaux membres. La relève manque partout c'est une occasion unique pour augmenter vos effectifs.

Merci à ces sections et clubs de race qui s'investissent pour faire progresser notre association.





Je profite encore de remercier tout le personnel du Secrétariat Central pour sa disponibilité tout au long de l'année écoulée.

Merci aussi à celles et ceux qui s'engagent souvent quasi bénévolement dans tous les secteurs d'activité de la SCS.

Un tout grand merci aux fidèles abonnés à nos revues officielles, à nos estimés annonceurs dans Hunde et à tous nos précieux sponsors 2022, la SCS a vraiment besoin de vous tous.

Rapport du réviseur:

Urs Seiler prend la parole. Comme chaque année, il a contrôlé la comptabilité et est en mesure de confirmer que la gestion des comptes de la SCS est transparente et exacte.

Nous votons l'approbation des comptes annuels 2022, y c. l'octroi de la décharge au Comité central.

Décharge est octroyée au Comité central et les comptes annuels 2022 sont approuvés à l'unanimité.

5. Approbation du budget 2023

Budget de fonctionnement 2023

Vous trouverez tous les détails des budgets dans le fascicule des comptes 2022.

Regardons le tableau récapitulatif, il nous montre des chiffres prudents.

Le total des recettes budgété diminue de 7'000 fr. par rapport à 2022.

Le budget des charges de fonctionnement a été réduit de 40'000 fr.

L'administration du Livre des origines et le Cercle élevage, comportement, protection des animaux ont budgété un résultat positif de 88'000 fr, mais toutefois 55'000 fr de moins qu'en 2022.

Les budgets additionnés des autres sous-comptes prévoient un excédent de recettes de 22'000 fr.

Pour ce qui concerne les produits et charges exceptionelles, nous prévoyons une diminution de 62 000 fr par rapport à 2022, ce qui correspond essentiellement à du sponsoring dont les contrats n'ont pas été renouvelés.

Le budget global 2023 proposé prévoit ainsi une perte de 98'550 fr.

Le Comité central prie l'Assemblée d'approuver le budget 2023 en levant le bulletin de vote vert.

Le Budget 2023 est approuvé à l'unanimité.

5.a Fixation de la cotisation de membre 2025

La cotisation de membre doit être la même que celle de 2024. Le Comité central de la SCS ne veut rien changer.

La cotisation de membre 2025 est approuvée à l'unanimité.



6. Elections

6.2 Tribunal d'association

L'ensemble du comité sous la présidence de Jürg Zehnder se représente aux élections. Les déclarations d'acceptation des élections sont faites par chacun d'entre eux.

Hansueli Beer propose d'élire in globo tous les membres du Tribunal d'association.

Tous ceux qui souhaitent donner leur voix au Tribunal d'association sont priés de lever le bulletin de vote.

Le Tribunal d'association est élu par 183 voix et 5 abstentions.

6.3 Organe de révision

Hansueli Beer, comme chaque année, on procède à l'élection de l'organe de révision. La Maison Engel Copera AG, à Bern-Liebefeld, se présente à nouveau à l'élection. La révision est effectuée par Urs Seiler.

Tous ceux qui souhaitent donner leur voix à Urs Seiler sont priés de lever leur bulletin de vote.

La Maison Engel Copera AG est élue à l'unanimité.

7. Hommage

Hansueli Beer Nous pouvons aujourd'hui attribuer une distinction du mérite.

Nous honorons René Rudin

C'est Monsieur Jean Vollenweider qui fait l'éloge de René Rudin.

Les délégués approuvent cette distinction avec des applaudissements.

8. Assemblée des délégués 2024

Hansueli Beer

Malheureusement, aucune société ne s'est présentée pour organiser l'Assemblée des délégués en 2024. Si quelqu'un souhaite encore se mettre à disposition, vous pouvez envoyer vos candidatures au Secrétariat central jusqu'au 30 juin, Le Comité central décidera alors lors de la séance d'octobre, sinon la prochaine AD sera à nouveau organisée par le Secrétariat central. Cette AD aura probablement lieu le 27 avril 2024. Nous serions très heureux si nous pouvions de nouveau être les hôtes de la Suisse orientale.

16. Informations «Développement de la banque de données des membres» (sous point 1 de l'ordre du jour le point 16 a été avancé)

Andreas Rogger, informe d'abord sur les différentes idées et réflexions concernant l'avenir de la banque de données des membres et la solution suivante «Fairgate». Malheureusement en raison de problèmes techniques, Monsieur Schweri, propriétaire de «Fairgate», ne peut ni se présenter, ni présenter le projet. C'est donc Andreas Rogger qui s'en charge et informe l'Assemblée sur la suite de la procédure.

Diverses questions sont posées dans la salle auxquelles il a été possible de répondre. Nous n'allons pas toutes les retranscrire ici. Si quelqu'un a encore une question, n'hésitez pas à nous contacter.



9. World Dog Show 2023

Barbara Müller donne des informations avec une présentation du World Dog Show 2023.

10. Informations «Journée du chien»

Peter Bieri donne des informations avec une présentation de la «Journée du chien 2023». La « Journée du chien 2023 » aura lieu le 13 mai 2023.

11. Informations Fondation Chien Suisse

Hansueli Beer donne des informations avec une présentation de la Fondation Chien Suisse.

12. Projet «SCS goes Swiss Olympic»

Peter Feer & Faiitan Würsch donnent des informations avec une présentation sur le projet «SCS goes Swiss Olympics».

13. Communication de l'Association

Andreas Rogger & Quentin Aeberli donnent des informations avec une présentation de la «Communication de l'Association».

14. Projet «SCS Forms»

Andreas Rogger donne des informations avec une présentation et un petit film explicatif sur le projet «SCS Forms».

15. Projet «ADN Profil pour l'autorisation à l'élevage»

Heidi Leibundgut donne des informations avec une présentation sur le projet «ADN Profil pour l'autorisation à l'élevage.

17. Divers

Hansueli Beer remet un chèque symbolique de CHF 5'000.00 à Benjamin Tissot-Daguette, le représentant officiel de REDOG. Le Président de REDOG, Matthias Bregy, n'a malheureusement pas pu être présent car un test d'intervention avait justement lieu de jour-là.

Benjamin Tissot-Daguette a exprimé brièvement des remerciements au nom de REDOG et de son président. Il a tenu à remercier la SCS pour sa grande générosité et pour son invitation à l'Assemblée des délégués.

Ensuite **Hansueli Beer** a rendu hommage à l'équipe d'intervention de REDOG qui était présente lors du tremblement de terre en Turquie. Au nom de la SCS, il a exprimé des remerciements pour l'engagement infatigable et remarquable de l'équipe Chien-Homme. En plus de la somme d'argent remise, Hansueli Beer a remis à chaque membre d'intervention présent un certificat, un « Goody-Bag » pour les chiens et un Toblerone personnalisé. Les cadeaux pour les membres de la REDOG non présents seront remis au secrétariat de la REDOG à Berne.





Après les hommages, **Hansueli Beer** a remercié très cordialement la société organisatrice, la Société Cynolgique de Moutier et Environs et avant tout son Président Monsieur Alain Zigerli. Des remerciements ont également été adressés pour l'organisation de l'apéro que chacun a pu apprécier après la clôture de l'Assemblée.

Questions dans la salle Pas de question dans la salle.

Pour le procès-verbal:

Société Cynologique Suisse SCS

ndreas Rogger, Directeur

Les oppositions contre ce procès-verbal doivent parvenir au Comité central dans un délai de 30 jours après sa parution (Art. 27 al. 3 Statuts de la SCS).